



Assemblée générale

Distr. générale
22 septembre 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session
Cinquième Commission

Questions renvoyées à la Cinquième Commission

Lettre datée du 18 septembre 2009, adressée au Président de la Cinquième Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte des décisions qu'a prises l'Assemblée générale à la 2^e séance plénière de sa soixante-quatrième session, tenue le 18 septembre 2009, en ce qui concerne les questions renvoyées à la Cinquième Commission.

J'appelle votre attention sur les parties des sections III et IV du rapport du Bureau (A/64/250) qui ont trait à l'ordre du jour des grandes commissions.

J'appelle également votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session qui figurent à la section II de ce rapport. Ces recommandations ont aussi été approuvées par l'Assemblée générale à sa 2^e séance plénière.

(Signé) Ali Abdussalam **Treki**



Questions renvoyées à la Cinquième Commission

1. Élection des bureaux des grandes commissions [point 5].

I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions

2. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations [point 112] :
 - a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
 - b) Nomination de membres du Comité des contributions;
 - c) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements;
 - d) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes;
 - e) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale;
 - i) Nomination de membres de la Commission;
 - ii) Désignation du Vice-Président de la Commission.
3. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale [point 118].
4. Rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes [point 129] :
 - a) Opérations de maintien de la paix des Nations Unies;
 - b) Contributions volontaires gérées par le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
 - c) Plan-cadre d'équipement.
5. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies [point 130].
6. Budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009 [point 131].
7. Projet de budget-programme de l'exercice biennal 2010-2011 [point 132].
8. Planification des programmes [point 133].
9. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies [point 134].
10. Plan des conférences [point 135].
11. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies [point 136].
12. Gestion des ressources humaines [point 137].
13. Corps commun d'inspection [point 138].
14. Régime commun des Nations Unies [point 139].
15. Rapport d'activité du Bureau des services de contrôle interne [point 140].

16. Examen de l'application des résolutions 48/218 B, 54/244 et 59/272 de l'Assemblée générale [point 141].
17. Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies [point 142].
18. Financement du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994 [point 143].
19. Financement du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 [point 144].
20. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses relatives aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies [point 145].
21. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies [point 146].
22. Financement de l'Opération des Nations Unies au Burundi [point 147].
23. Financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire [point 148].
24. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre [point 149].
25. Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo [point 150].
26. Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental [point 151].
27. Financement de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste [point 152].
28. Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée [point 153].
29. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie [point 154].
30. Financement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti [point 155].
31. Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo [point 156].
32. Financement de la Mission des Nations Unies au Libéria [point 157].
33. Financement des Forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient [point 158] :
 - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant;
 - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban.
34. Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan [point 159].
35. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental [point 160].

36. Financement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour [point 161].
 37. Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad [point 162].
 38. Financement des activités découlant de la résolution 1863 (2009) du Conseil de sécurité [point 163].
-